



Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

68 Chemin de Grayan 33123 Le Verdon s / mer

Tel: 05.56.41.56.87

E-Mail: del.jean-claude@orange.fr

Internet: <http://surla215.free.fr>

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du mardi 30 JUIN 2015

L'assemblée générale de l'association « **SURVIVRE SUR LA 1215** » s'est déroulée le mardi 30 Juin 2015 à 20H00 à la Maison des Associations à LESPARRE.

Exceptionnellement, cette année, l'assemblée générale a été précédée d'une réunion-débat sur le futur **Parc Naturel Régional du Médoc (PNR)**. M. Segundo CIMBRON (Maire de Saint-Yzans et vice-président de la Communauté de Communes Cœur du Médoc) a fait une présentation très complète de ce projet. M. Grégoire DE FOURNAS (Conseiller départemental du Nord-Médoc), invité par « Survivre sur la 1215 » et « Nature et Déplacements au Cœur du Médoc » (parmi d'autres élus absents), a participé au débat qui a accompagné cette présentation. On pourra consulter utilement le site de « Nature et déplacements » (naturecoeurmedoc.canalblog.com) pour connaître le contenu des échanges sur le futur PNR. On retiendra que M. CIMBRON a insisté sur le fait que le PNR a un double but : préserver le milieu naturel tout en développant l'économie. Il n'y aura pas, selon lui, de « mise sous cloche » du Médoc. Il a rappelé que la mobilité en Médoc n'est pas du ressort du PNR qui ne financera donc pas les projets dans ce domaine. Pour sa part, M. DE FOURNAS a exprimé sa crainte de voir disparaître de nombreuses petites exploitations viticoles parce qu'il est de plus en plus fait appel à des entreprises utilisant de la main-d'œuvre extérieure au Médoc.

A l'issue de ce débat, toutes les personnes présentes ont pu se rafraîchir à un buffet offert par les 2 associations. C'était plus que nécessaire, vu la chaleur étouffante qui régnait dans cette salle, vétuste et sans aucun moyen de régulation thermique.

Ensuite, ont eu lieu les assemblées générales des associations « Nature et Déplacements au Cœur du Médoc », représentée par **MME Annick MONIER** (présidente) et **M. José BERTIN** (Secrétaire)(*), et « Survivre sur la RD1215 ».

.../...

(*) le compte-rendu de l'AG de cette association peut être consulté sur le site :
naturecoeurmedoc.canalblog.com

ASSEMBLEE GENERALE de « SURVIVRE SUR LA 1215 »

Etaients présents : Jean-Claude DEL (Président), Michel LE BREDONCHEL (Secrétaire démissionnaire), Jacqueline SCOTTO (Trésorière démissionnaire), Guillaume DUPIN et Etienne FOREST (membres du conseil d'administration), MM. BOTTARO, POUJEAUX, et SAVOVITCH VUK (adhérents).

- Bilan des actions 2014-2015 (rapport d'activité)

Le président, J.C. DEL, expose qu'après sa prise de fonction jusqu'à l'approche des élections départementales de mars 2015, il a surtout été question de lire la presse (Sud-Ouest et Le Journal du Médoc) et de réagir aux articles concernant la mobilité en Gironde et, plus particulièrement, en Médoc.

Chaque fois que cela a semblé opportun, un courrier a été adressé aux différents intervenants, à l'origine des articles, pour leur rappeler l'action de « Survivre sur la 1215 » et son but : **obtenir la mise à 2 fois 2 voies de la RD 1215, sans traversée d'agglomérations**. Tous ces courriers sont présents sur le site de l'association (<http://surla215.free.fr>). A noter, que les réponses ont été très rares !

En début d'année, l'association « Nature et déplacements au Cœur du Médoc » est venue spontanément rencontrer Jean-Claude DEL. Cette association milite pour le développement de pistes cyclables autour de Lesparre pour faciliter les déplacements sans véhicule. Elle a admis tout l'utilité de l'action de « Survivre sur la 1215 » et les 2 associations ont convenu de s'épauler pour poursuivre leurs objectifs respectifs. Cela les a conduites, dans les semaines qui ont précédé les élections départementales, à rencontrer les principaux candidats. Confronter les idées, convaincre, telle a été la démarche commune, et non obtenir des promesses comme cela a été entendu ici ou là pendant la campagne. Il s'est avéré que les opposants à la majorité sortante étaient les plus favorables au but poursuivi par « Survivre sur la 1215 ». Tous les espoirs ont donc été placés sur un éventuel changement de majorité. Comme il n'en a rien été, les 2 associations ont convenu d'aller à la rencontre des élus et des acteurs économiques du Médoc. Les convaincre et les inciter à faire pression sur le Conseil Départemental pour obtenir une 4 voies, voilà l'action menée actuellement (*). Sont indiquées les prévisions de cette instance en matière d'aménagements sur la RD 1215 :

- à « court terme » (2014 à 2021) : déviation du Taillan-Médoc (à 2 voies), bandes dérasées entre Arzac et Castelnau
- à « moyen terme » (2021 à 2028) : déviation de Lesparre (à 2 voies) (**), bandes dérasées entre Saint-Laurent et Lesparre
- à « long terme » (au-delà de 2028) : mise à 2 fois 2 voies entre Arzac et Castelnau (***)

Il s'avère donc plus que jamais nécessaire de poursuivre l'action, la RD 1215 restant, dans sa configuration actuelle, un véritable frein au développement économique du Médoc.

M. BOTTARO intervient pour reprocher à l'association sa prise de position passée en faveur des candidats d'opposition aux élections départementales. Le président admet qu'il a réagi un peu trop partialement à cette occasion mais qu'il est bien d'accord sur le fait que l'association doit rester apolitique.

Il est procédé au vote. Avec 8 adhérents présents et 18 pouvoirs, le quorum (22 voix) est atteint.
Pour : 25 voix Abstention : 1 voix

Le rapport d'activité est adopté.

.../...

(*) Les premières rencontres d'élus ne laissent guère espérer qu'un collectif puisse être créé avec eux, contrairement à ce qui avait été envisagé après les élections.

(**) dont le tracé est contesté

(***) A noter : absolument rien sur le contournement de **Listrac** !

- Rapport financier

Au 30/06/2015, la situation de l'association présente un solde comptable créditeur de 2.230,64 €. En 2014, les recettes se sont élevées à 369,00 € et les dépenses à 368,24 €. Les documents comptables ont été tenus à la disposition des personnes présentes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

- Renouvellement du Bureau

M. Jean-Claude DEL, président sortant, se représente. M. Etienne FOREST, membre du Conseil d'Administration se présente au poste de Secrétaire en remplacement de M. Michel LE BREDONCHEL, démissionnaire. M. José BERTIN, nouvel adhérent, se présente au poste de trésorier, en remplacement de MME Jacqueline SCOTTO, démissionnaire.

Les candidatures sont acceptées et le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Le nouveau bureau est donc le suivant :

Président : M. Jean-Claude DEL
Secrétaire : M. Etienne FOREST
Trésorier : M. José BERTIN

A noter qu'au cours de l'assemblée générale 6 nouvelles adhésions ont été recueillies.

- Questions diverses

M. DE FOURNAS intervient pour évoquer la problématique du Médoc. Les décisions de Bordeaux-Métropole peuvent avoir un impact très négatif sur l'économie du Médoc. Par exemple, en matière de logements : des programmes immobiliers plus chers en périphérie de Bordeaux rejettent les populations les moins favorisées vers le Médoc. D'autres territoires tirent bien mieux leur épingle du jeu : par exemple, le Bassin d'Arcachon a su faire démarrer un projet d'aménagement routier en 2014 (le doublement de la RD 1250) alors que le Conseil Départemental ne le prévoyait qu'au-delà de 2028.

M. BOTTARO fait remarquer qu'il ne faut pas imputer tous les maux à la majorité sortante qui a su s'opposer à certains projets de Bordeaux et de la CUB. En outre, les routes ne sont à la charge du département que depuis une dizaine d'années.

La séance est clôturée à 20 H 45. Le président Jean-Claude DEL remercie toutes les personnes présentes pour leur écoute assidue dans des conditions très difficiles.

NB : pour réparer une omission, le président tient à préciser que l'aspect « **Sécurité sur la RD 1215** » est toujours suivi par l'association, en particulier le tourne-à-gauche du carrefour du Bois-du-Fil à Gaillan, prévu pour la rentrée, et un tourne-à-gauche à ST-SAUVEUR (D204-RD1215) à demander au département.